



# Lignes directrices de la Conférence Handicap du Canton de Berne CHCB

---

## Qui nous sommes

La Conférence Handicap du Canton de Berne est l'organisation faitière regroupant des organisations d'entraide, de conseil et d'aide spécialisée, ainsi que des personnes individuelles.

Notre objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap de mener une vie autodéterminée et égale en droits dans tous les aspects de la vie, au sein d'une société inclusive. La loi sur l'égalité des personnes handicapées et la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées guident notre action.

## Notre vision

Notre vision est celle d'une société inclusive, où les personnes en situation de handicap

- vivent de manière égale et autonome ;
- ont un accès sans barrières à tous les domaines de la vie ;
- sont traitées de la même manière que les personnes non handicapées et ne sont pas discriminées ;
- participent activement et en toute confiance à la construction de la société.

## Nos priorités

Pour réaliser notre vision d'une société inclusive, nous mettons l'accent sur les domaines thématiques suivants :

- Information et communication : accès sans barrières à l'information et à la communication sous une forme appropriée ;
- Travail : accès au travail, sans discrimination, dans les secteurs public et privé ;
- Éducation : système éducatif inclusif d'éducation, incluant formation et perfectionnement, avec un accès aux diplômes supérieurs ;
- Logement : détermination autonome du lieu et du type de logement avec un soutien adapté aux besoins ;



- Mobilité : accès sans obstacles aux espaces publics et aux transports publics.

## **Nos services**

Nous atteignons nos objectifs de la manière suivante:

- Nous représentons activement, de manière transversale, les intérêts des personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, auprès de l'administration, de la politique, de l'économie et de la société.
- Nous regroupons les préoccupations des organisations membres.
- Nous informons et mettons en réseau nos membres ainsi que les parties intéressées.
- Nous menons des actions de sensibilisation publique.
- Nous organisons et réalisons des campagnes et des événements.
- Nous mettons en place des groupes de travail thématiques pour traiter les affaires courantes ; les groupes de travail organisent leurs activités de manière autonome dans le cadre du sujet défini par le comité directeur.

## **Financement**

En tant qu'organisation à but non lucratif, nous nous finançons par des contrats de prestations avec les pouvoirs publics, des contributions à des projets, la rémunération de services, les cotisations des membres ainsi que des dons.

Adopté lors de l'assemblée constitutive du 20 novembre 2024